Nations Unies S/2020/1188



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 décembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 décembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de la Tunisie (au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam (au nom de l'Indonésie et du Viet Nam) à l'occasion de la visioconférence sur la région de l'Afrique centrale tenue le mercredi 9 décembre 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

20-17087 (F) 211220 080121





Annexe I

Exposé de M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

[Original : anglais et français]

C'est un plaisir de présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), à distance pour la deuxième fois cette année en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie semble globalement sous contrôle dans la sous-région, avec seulement 13 470 cas actifs au 7 décembre sur un total de 88 422 cas et 1 614 morts selon les statistiques officielles établies depuis le début de la pandémie. Cependant, le nombre d'infections dans certains pays a recommencé à augmenter au cours des derniers jours, retardant la levée de certaines restrictions imposées pour stopper l'évolution de la pandémie.

Les tendances qui se manifestent en Afrique centrale indiquent clairement que les mesures mises en place rapidement par les gouvernements de la sous-région pour contenir et réduire la propagation de la pandémie sont efficaces. Toutefois, cette efficacité a un coût socioéconomique élevé, car le ralentissement économique entraîné par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les diverses restrictions ont continué d'affaiblir la capacité déjà limitée des États d'assurer des services sociaux de base à leurs populations. J'encourage les partenaires bilatéraux et multilatéraux à fournir un appui à tous les pays de la sous-région pour les aider à continuer de lutter contre la pandémie et à faire face à ses conséquences économiques, sociopolitiques et sécuritaires. J'appelle également les institutions financières internationales à continuer de faciliter le déblocage de l'aide d'urgence en faveur de tous les pays touchés par la COVID-19 en Afrique centrale.

En dépit de ce contexte particulier, qui a une incidence sur la bonne mise en oeuvre du mandat du BRENUAC, j'ai pu maintenir le contact avec des partenaires clefs de l'ONU, nationaux et internationaux, dans la sous-région sur diverses questions, notamment durant mes récentes visites au Cameroun et en République démocratique du Congo. Le 1er décembre, j'ai convoqué une réunion des chefs des présences des Nations Unies en Afrique centrale, durant laquelle nous avons décidé, entre autres choses, de renforcer la coordination en matière d'appui aux efforts régionaux visant à lutter contre les conséquences des changements climatiques, à prévenir la violence électorale et à combattre les discours de haine.

Il me plaît d'annoncer que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a franchi une étape historique dans son processus de réforme institutionnelle, avec la prestation de serment, le 1er septembre, des membres de sa nouvelle commission, y compris son président, l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Veríssimo, son vice-président et ses cinq commissaires. La convocation de deux sommets ordinaires des chefs d'État et de gouvernement montre également que les dirigeants de la région sont déterminés à renforcer l'intégration régionale et à lutter contre les problèmes de paix et de sécurité en Afrique centrale. J'ai donc eu le plaisir de constater par moi-même cette détermination au dix-huitième sommet ordinaire de la CEEAC, tenu à Libreville le 27 novembre, qui a adopté le plan stratégique indicatif de la CEEAC pour la période 2021-2025 ainsi que le plan d'action prioritaire pour 2021 et a décidé de nommer un médiateur et de déployer une mission d'observation électorale à l'occasion des prochaines élections présidentielle et législatives en République centrafricaine. En amont de ce sommet, le BRENUAC a eu des contacts avec la nouvelle Commission afin de définir les priorités communes pour les prochaines

années, notamment en matière de prévention des conflits et d'intégration régionale, et de renforcer la coordination entre les partenaires internationaux pour la mise en œuvre du plan stratégique indicatif 2021-2025.

Les institutions réformées de la CEEAC deviennent progressivement opérationnelles, mais le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale reste une enceinte utile qui permet aux pays d'Afrique centrale de dialoguer et de formuler des recommandations en vue de lutter contre les problèmes de la région en matière de paix et de sécurité. La cinquantième réunion ministérielle du Comité s'est tenue virtuellement le 4 décembre. Le Comité a examiné les conditions de paix et de sécurité régionales ainsi que la situation en République centrafricaine et tenu un débat sur les effets de la maladie à coronavirus sur la paix et la sécurité ainsi qu'un débat sur l'organisation de processus électoraux pacifiques en Afrique centrale. Le Comité a adopté des déclarations sur ces deux dernières questions, soulignant la nécessité de renforcer la coopération régionale pour les traiter.

Plusieurs pays de la sous-région se préparent à organiser des élections, notamment le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo et Sao Tomé-et-Principe. Le 6 décembre, le Cameroun a organisé les premières élections régionales de son histoire en vue de mener à bien le processus de décentralisation dans le pays, notamment la création d'un statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. En République du Congo, des consultations politiques portant sur les préparatifs de l'élection présidentielle de 2021 se sont déroulées les 25 et 26 novembre, avec la participation des partis d'opposition. Au Tchad, à la suite des recommandations du deuxième forum national inclusif, convoqué par les autorités du 29 octobre au 1er novembre, un vote a eu lieu le 3 décembre sur les projets d'amendement à la Constitution. Les amendements proposés portent entre autres sur la création d'un poste de Vice-Président, le rétablissement du sénat et de la cour des comptes et la réduction de l'âge minimum requis pour se présenter à une élection présidentielle de 45 à 40 ans.

Alors que les préparatifs électoraux se poursuivront au cours des prochains mois, j'encourage les autorités nationales et tous les acteurs politiques à promouvoir la poursuite du dialogue et le consensus sur les conditions d'organisation des élections, en s'appuyant sur les cadres de dialogue politique en place, comme par exemple dans le cas du Tchad et de la République du Congo, ou sur des arrangements *ad hoc*. Pour être efficaces, ces dialogues doivent être ouverts à la fois en termes de participation et en ce qui concerne les questions abordées. Je continuerai de proposer les bons offices du Secrétaire général, le cas échéant, pour encourager un dialogue politique sans exclusive et véritable dans les pays qui se préparent à organiser des élections.

L'insécurité dans toute l'Afrique centrale a continué d'être une source de préoccupation, y compris lorsqu'elle a une dimension transfrontalière, notamment dans le bassin du lac Tchad et le golfe de Guinée, et en ce qui concerne la situation interne dans certains pays.

Lors de ma dernière visite au Cameroun en novembre, j'ai constaté avec une grande inquiétude la poursuite de la violence dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Je déplore le fait que la violence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest vise maintenant les civils, y compris les élèves et les enseignants, ainsi que les religieux. Au cours de ma visite, j'ai réitéré l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties concernées pour qu'elles renoncent à la violence, fassent taire les armes et cessent les attaques contre les civils et les infrastructures civiles telles que les établissements scolaires. À cet égard, je voudrais appeler tous les acteurs à rester engagés en faveur d'un dialogue constructif pour mettre fin à la crise dans les deux régions et construire une paix et un développement

durables. Je prends note de l'engagement des autorités nationales à faire avancer la mise en œuvre du programme présidentiel pour la reconstruction et le développement des deux régions, qui sera encore consolidé par un tel dialogue et la cessation des hostilités.

Je suis particulièrement préoccupé par le fait que Boko Haram continue d'être une menace sérieuse dans le bassin du lac Tchad, avec la multiplication des attaques et des enlèvements, entre autres. Les groupes terroristes ont continué d'intensifier leurs attaques au Cameroun et au Tchad et de perfectionner leur *modus operandi*, comme l'a démontré une récente attaque dans la nuit du 24 au 25 novembre, lors de laquelle quatre soldats tchadiens ont été tués et environ 16 autres blessés après que leur bateau eut apparemment heurté un engin explosif improvisé dans la région de Ngouboua, sur le lac Tchad.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de traiter la crise dans le bassin du lac Tchad de manière globale, notamment dans le cadre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. Malgré les difficultés dues à la COVID-19, le plan d'action régional de la Stratégie a été finalisé et les huit territoires les plus touchés sont maintenant en train d'élaborer leurs plans d'action territoriaux. Je voudrais une fois de plus en appeler à la générosité des membres du Conseil de sécurité et des autres partenaires pour fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre rapide de la Stratégie régionale afin de permettre aux populations du bassin du lac Tchad de bénéficier du dividende de la paix, qui, en retour, renforcera leur résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

La proximité et les similitudes entre les situations dans le bassin du lac Tchad et au Sahel justifient que nous les suivions et les analysions conjointement et que nous coordonnions nos réponses aux défis qui s'y posent. Plus concrètement, nous devons établir des liens entre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la Stratégie régionale pour le bassin du lac Tchad afin d'éviter les doubles emplois, de rationaliser l'utilisation des ressources et de faire en sorte que les deux stratégies se renforcent mutuellement.

Dans le golfe de Guinée, la criminalité organisée maritime a continué à se développer, notamment le trafic de drogue, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Tout en saluant les mesures individuelles et les initiatives de coopération bilatérale prises par plusieurs États de la région pour faire face à l'insécurité maritime, je tiens à souligner que les réponses aux menaces à la sécurité tant des États que des personnes dans le golfe de Guinée ne seront efficaces que si elles sont coordonnées entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, par le biais des mécanismes existants tels que le Centre interrégional de coordination pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, le Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale et le Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique de l'Ouest. Mon collègue le Représentant spécial du Secrétaire général, Mohamed Ibn Chambas, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et moi-même avons convenu d'intensifier notre engagement en faveur de la coopération et de la coordination interrégionales en matière de sécurité maritime dans le golfe de Guinée, ce qui constitue l'une des principales priorités communes de nos deux bureaux. Lors de sa cinquantième session ministérielle, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a recommandé la tenue d'une conférence régionale sur la sécurité maritime en Afrique centrale.

La transhumance et les conflits entre agriculteurs et éleveurs se sont poursuivis en Afrique centrale, comme en témoignent les récents incidents sécuritaires dans la sous-région. Le 27 novembre, le Gouvernement tchadien a annoncé que 22 personnes avaient été tuées et 34 autres avaient été blessées lors d'affrontements entre

agriculteurs et éleveurs dans la nuit du 23 au 24 novembre dans la province du Mayo-Kebbi Est. Selon le Gouvernement, 66 personnes ont été arrêtées à la suite de cet incident, tandis que les autorités ont également imposé un couvre-feu dans la zone. Je réitère l'appel du Secrétaire général aux gouvernements et aux communautés locales d'Afrique centrale pour qu'ils continuent de travailler ensemble afin de relever les défis communs liés à la transhumance. Je réaffirme également l'engagement du BRENUAC à continuer à soutenir la CEEAC et ses États membres en vue de l'adoption d'un cadre réglementaire sous-régional sur le pastoralisme et la transhumance.

Pour terminer, je tiens à souligner que ces menaces à la paix et à la sécurité en Afrique centrale touchent également d'autres régions, en particulier l'Afrique de l'Ouest et la région des Grands Lacs, comme en témoigne l'instabilité dans le bassin du lac Tchad, que j'ai mentionnée. De même, l'Armée de résistance du Seigneur est actuellement présente en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, deux régions où se trouvent plusieurs pays qui relèvent de la compétence du BRENUAC. La lutte contre ces menaces requiert de coordonner les efforts de toutes les régions touchées ainsi que des bureaux régionaux compétents des Nations Unies. Le 3 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, et moi-même nous sommes mis d'accord sur une série d'activités conjointes qu'entreprendraient nos bureaux pour remédier aux situations dans la région du lac Tchad et le golfe de Guinée, ainsi que pour appuyer la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé adoptée au sommet conjoint de 2018 de la CEEAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Je continuerai également d'organiser des consultations régulières avec mes collègues du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, et avec les coordonnateurs résidents et les bureaux régionaux des Nations Unies, pour relever les défis interrégionaux. Tous ces efforts de coordination visent à améliorer notre compréhension des problèmes dans les régions qui relèvent de notre responsabilité et à fournir une aide plus efficace aux pays touchés dans leur lutte contre ces problèmes.

Annexe II

Déclaration de la Mission permanente de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je tiens d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, pour son exposé et le dernier rapport (S/2020/1154). Ils démontrent tous deux clairement que le travail du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) reste très pertinent et important. Je voudrais également saisir cette occasion pour soulever trois points.

Tout d'abord, la Belgique reste préoccupée par la situation au Cameroun. Si nous nous félicitons de certaines avancées vers le dialogue et la décentralisation dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun, le boycott des élections locales du 6 décembre dernier interpelle. Nous demandons à toutes les parties prenantes de faire preuve de retenue dans le suivi des élections régionales. La mise en œuvre des recommandations issues du dialogue, de même que la poursuite de ce dialogue avec toutes les parties, restent essentielles à la construction d'une paix et d'un développement durables.

D'autre part, la Belgique appelle toutes les parties à soutenir l'appel du Secrétaire général et de l'Union africaine pour un cessez-le-feu mondial. À cet égard, nous restons particulièrement préoccupés par l'impact négatif du conflit sur les femmes et les enfants, sur les déplacements forcés et les violations des droits de l'homme. Compte tenu du nombre de cas de recrutement et d'utilisation, de meurtres et d'atteintes à l'intégrité physique, d'enlèvements, d'attaques d'écoles et d'hôpitaux et de refus d'accès à l'aide humanitaire au Cameroun, nous nous félicitons que le Secrétaire général ajoute le Cameroun à la liste des pays dans lesquels la situation est préoccupante dans son prochain rapport sur les enfants en temps de conflit armé.

Le droit international humanitaire et les droits de l'homme doivent être pleinement respectés. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement préoccupés par l'escalade continue des attaques et des enlèvements de travailleurs humanitaires et de membres du clergé. La protection du personnel des Nations Unies ainsi que de tous les autres acteurs humanitaires concernés doit être garantie.

La valeur ajoutée du BRENUAC réside particulièrement dans son système d'alerte rapide ainsi que sa couverture des thématiques régionales, notamment en ce qui concerne les changements climatiques et le terrorisme. Ce sont deux points que vient également de soulever M. Fall. Dans ce contexte, nous souhaitons saluer explicitement l'intégration par le BRENUAC de la perspective de la sécurité climatique dans son analyse des conflits. L'adoption d'un règlement sous-régional sur le pastoralisme et la transhumance sera donc de la plus haute importance afin de prévenir et d'atténuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Nous nous félicitons également des nombreux rapports du BRENUAC sur le terrorisme, tant dans le contexte de Boko Haram que dans d'autres contextes d'Afrique centrale. Il est donc crucial que les enseignements tirés et les bonnes pratiques du BRENUAC puissent également être utiles à d'autres contextes sur le continent africain où le terrorisme couve, notamment au Mozambique.

Enfin, nous voulons nous concentrer brièvement sur la situation au Burundi. Les élections ont tourné une page. Nous sommes maintenant prêts à commencer à écrire un nouveau chapitre. Dans sa déclaration présidentielle de la semaine dernière (S/PRST/2020/12), le Conseil a pris note de l'amélioration des conditions de sécurité au Burundi et des six grandes priorités annoncées par le Président Ndayishimiye dans

son discours d'investiture du 18 juin 2020. Des progrès ont été réalisés, mais il reste des défis à relever. Ceux-ci incluent, sans se limiter à cela, le retour des réfugiés, un problème déjà identifié par le dernier rapport du BRENUAC. Cependant, ils comprennent également la poursuite des travaux sur la sixième priorité du Président en termes de droits de l'homme, de paix durable et de réconciliation. La Belgique reste prête à travailler sur cette question importante, avec le peuple burundais et son gouvernement.

Annexe III

Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Fall, de son exposé, sur la base duquel, ainsi que du rapport du Secrétaire général (S/2020/1154), je souhaite faire les commentaires suivants.

Premièrement, nous devons continuer d'appuyer les efforts que déploient les pays de la région pour privilégier la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Depuis le début de la pandémie, les pays d'Afrique centrale ont adopté des mesures strictes et mis en œuvre une stratégie régionale de lutte contre la COVID-19 pour la région de l'Afrique centrale, coordonnée par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui a permis d'atténuer les effets de la pandémie. Cependant, celle-ci continue de se propager dans le monde entier, et l'élan imprimé à la coopération régionale doit être maintenu.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) doit aider les pays de la région à renforcer les efforts conjoints de prévention et de contrôle, et promouvoir la coopération en matière de partage d'informations, de méthodes de dépistage et de traitement. La Chine a envoyé aux pays de la région de multiples cargaisons de fournitures pour lutter contre la pandémie et déployé des experts médicaux en République démocratique du Congo, au Congo, à Sao Tomé-et-Principe et en Angola. Nous restons déterminés à continuer de fournir une aide à cet égard.

Deuxièmement, nous devons continuer de contribuer au relèvement et au développement économiques des pays de la région, qui ont été durement touchés par la pandémie et sont confrontés à un risque croissant de récession économique. La communauté internationale est tenue d'aider les pays de la région à maintenir la stabilité macroéconomique, à élargir les possibilités d'emploi et à garantir la sûreté et le bon fonctionnement de la chaîne industrielle et d'approvisionnement.

La Chine met activement en œuvre l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt (G20), et elle est le pays membre du G20 qui a réalisé le plus haut montant à cet égard. En agissant concrètement, nous avons aidé le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, l'Angola et d'autres pays de la région à surmonter des difficultés. La Chine espère que le BRENUAC exhortera les pays développés et les institutions financières multilatérales à accélérer leur action et à honorer leurs engagements dans les plus brefs délais afin d'alléger véritablement le fardeau de la dette dans la région.

Troisièmement, nous devons continuer d'aider les pays de la région à maintenir la paix à titre indépendant. La situation en Afrique centrale est généralement stable, grâce aux efforts concertés des pays de la région. Toutefois, Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur restent actifs dans la région, et la piraterie dans le golfe de Guinée est endémique. La communauté internationale doit prendre des mesures pour aider les pays de la région à lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée tout en veillant impérativement à respecter systématiquement la souveraineté et la maîtrise nationale des pays de la région.

Alors que de nombreuses élections doivent se tenir cette année et l'année prochaine, le BRENUAC pourrait fournir, à la demande des pays concernés, une aide technique et matérielle dans le contexte de leurs élections. La question des régions du

Sud-Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun fait partie des affaires intérieures du pays en raison de la nature du problème. Nous estimons que le Gouvernement camerounais est capable de la gérer comme il se doit et de maintenir la stabilité nationale.

Le Gouvernement centrafricain doit se lancer dans la tâche difficile du renforcement de ses capacités en matière de sécurité. La Chine appelle de nouveau le Conseil de sécurité à lever rapidement l'embargo sur les armes à l'encontre de la République centrafricaine.

Quatrièmement, nous devons continuer d'appuyer le processus d'intégration régionale en Afrique centrale. La CEEAC promeut activement une réforme institutionnelle, a créé sa commission et lancé le dispositif régional de paix et de sécurité, prenant ainsi des mesures solides dans le sens de l'intégration régionale.

Le BRENUAC doit faciliter les relations de bon voisinage et approfondir l'intégration économique dans la région, et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 doit être intégrée aux stratégies de développement régionales et nationales. Nous espérons que le BRENUAC renforcera la communication et la coordination avec les autres organismes compétents des Nations Unies, les organisations sous-régionales en Afrique et l'Union africaine, fera jouer les avantages comparatifs de chacun et créera des synergies en vue de promouvoir la stabilité et la prospérité régionales.

Annexe IV

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Nous remercions le Représentant spécial, M. Fall, de son exposé détaillé.

Nous saluons les progrès accomplis par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), sous la présidence du Gabon, grâce à son programme de réforme institutionnelle et à la mise en place d'un nouveau dispositif régional de paix et de sécurité. Nous comprenons que ce nouveau dispositif aidera cet organe à contribuer plus efficacement à la réalisation de l'objectif commun de stabilisation en Afrique centrale.

Nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par les pays de la sous-région pour renforcer leur lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et nous nous félicitons de l'adoption d'une stratégie régionale de lutte contre la COVID-19 par les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC. Toutefois, nous sommes préoccupés par les incidences que cela pourrait avoir sur l'organisation et le financement des processus électoraux.

Des progrès ont néanmoins été accomplis, notamment la présentation du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante du Tchad, en vertu duquel les élections doivent se tenir en 2021. De même, la République centrafricaine organisera prochainement des élections, et nous espérons que celles-ci se dérouleront dans le calme. À cet égard, il est essentiel de mettre l'accent sur la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques, en particulier les processus électoraux en cours.

Il est essentiel que les efforts visant à améliorer les relations entre les pays de la sous-région se poursuivent. Nous saluons la réalisation d'avancées concrètes, notamment l'engagement pris par les Présidents de l'Angola, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda en vue d'éliminer les groupes armés, le renforcement des mécanismes existants afin de tarir leurs sources de financement et la lutte commune contre les réseaux criminels qui y sont associés. Nous saluons également les efforts que déploient le Burundi et le Rwanda pour normaliser leurs relations bilatérales. Nous espérons que ces initiatives diplomatiques se poursuivront et qu'elles permettront d'avancer vers le règlement des questions en suspens.

Nous regrettons que la violence continue de sévir dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, où les civils paient un lourd tribut. Les attaques signalées contre des travailleurs humanitaires sont une source de profonde préoccupation pour la République dominicaine. Nous appelons de nouveau le Gouvernement camerounais à redoubler d'efforts pour trouver une solution politique à la crise dans ces régions, et nous exhortons également l'Envoyé spécial et les organisations régionales à continuer d'intensifier leurs efforts de médiation et de promouvoir le dialogue entre les parties afin de cimenter la confiance et la volonté politique nécessaires à la réalisation d'une paix durable dans tout le pays.

Nous sommes préoccupés par l'instabilité des conditions de sécurité dans certaines parties de la sous-région en raison des activités des groupes armés. Nous sommes particulièrement perturbés par les attaques meurtrières commises au Cameroun et au Tchad par des factions de Boko Haram et par l'Armée de résistance du Seigneur, lesquelles ont des conséquences dévastatrices pour les femmes et les

filles, exposées de manière disproportionnée à des attaques violentes, notamment la violence sexuelle liée aux conflits. Il est plus important que jamais que les groupes armés répondent à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial.

Les effets néfastes des changements climatiques continuent d'avoir des répercussions sur la sécurité humaine et les moyens de subsistance. Certaines parties de la sous-région ont une fois de plus été touchées par de graves inondations provoquées par des précipitations excessives, qui ont détruit les moyens de subsistance de nombreuses communautés. En conséquence, la situation humanitaire dans plusieurs parties de l'Afrique centrale est précaire, et elle est sans aucun doute exacerbée par les effets de la COVID-19.

Enfin, nous saluons les bons offices du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, de la CEEAC et de M. Fall s'agissant de promouvoir des solutions pacifiques basées sur le dialogue, les mesures de confiance et les initiatives de réconciliation, qui doivent être appuyées par tous les acteurs concernés à tous les niveaux.

Annexe V

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial, M. Fall, de l'exposé instructif qu'il a présenté aujourd'hui. Je tiens également à remercier le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) du travail qu'il effectue dans toute la région d'Afrique centrale.

Les pays d'Afrique centrale restent confrontés à d'importants problèmes politiques, économiques et de sécurité, qui sont exacerbés par la pandémie. Toutefois, nous sommes encouragés par la coopération régionale solide mise en place pour relever ces défis. La stratégie régionale de lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19) adoptée par une Communauté économique des États de l'Afrique centrale nouvellement renforcée constitue une évolution bienvenue, de même que les nombreuses initiatives entreprises en vue de renforcer la coopération transfrontières – par exemple par l'Angola et la République démocratique du Congo. La coopération entre voisins est essentielle pour atténuer les effets de la pandémie tout en protégeant les droits de l'homme, en favorisant une relance économique inclusive et en maintenant la paix et la sécurité régionales. La poursuite des attaques armées de Boko Haram est alarmante. Les initiatives régionales en matière de sécurité, qui impliquent le partage d'informations, la coopération entre les secteurs civil et militaire et des efforts visant à faire respecter les droits de l'homme, sont essentielles pour lutter contre l'insurrection de Boko Haram.

Le Cameroun reste en proie à un niveau croissant de violence et à la persistance des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits. Les attaques visant des écoles et des écoliers sont particulièrement tragiques. En conséquence, le nombre de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire a passé la barre des 6 millions. L'Estonie condamne dans les termes les plus fermes les attaques contre les civils, notamment les travailleurs humanitaires. D'autre part, il faut établir les responsabilités des violations et des atteintes afin d'éviter que ne s'installe une culture de l'impunité qui ne ferait qu'aggraver la violence. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à dialoguer afin de parvenir à un règlement pacifique et durable de la crise. Le rôle que joue le BRENUAC en facilitant la médiation et en appuyant la dynamique politique en faveur de la réconciliation au Cameroun est bienvenu.

En ce qui concerne la situation en République centrafricaine, je tiens à saluer les efforts mobilisés pour garantir la tenue des élections à la date prévue et dans la sécurité. La violence liée aux élections perpétrée par plusieurs groupes armés constitue une violation directe de leurs engagements en vertu de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, dont la pleine mise en œuvre offre la seule perspective de paix durable en République centrafricaine.

Je termine en rappelant que la situation complexe et fragile en Afrique centrale continue d'être influencée par les effets néfastes et destructeurs des changements climatiques. On ne peut nier que ces changements ont, et continueront d'avoir, une incidence sur la paix et la sécurité internationales. Cette menace continuera de croître si l'on ne prend pas des mesures ciblées pour la combattre. Nous félicitons le BRENUAC d'avoir abordé cette question dans le rapport (S/2020/1154).

Annexe VI

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je remercie le Représentant spécial, M. François Fall, pour son intervention. L'action du Représentant spécial démontre toute la valeur ajoutée d'une approche régionale pour la compréhension des dynamiques de l'Afrique centrale et pour renforcer l'approche préventive de l'ONU dans cette région. Je voudrais revenir brièvement sur trois points.

Tout d'abord, sur les avancées en matière de coopération régionale, je me félicite de la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale entrée en vigueur en août dernier. L'établissement de la nouvelle Commission témoigne de l'approfondissement de la coopération au sein de la région. Elle intervient en complément des nombreuses initiatives de coopération récentes en Afrique centrale dans le domaine de la sécurité ou encore de la coopération transfrontalière. Cette dynamique doit être prolongée au service de la paix et du développement.

Deuxièmement, j'appelle l'attention du Conseil sur les fragilités de la région auxquelles nous devons être attentifs. Plusieurs défis d'ordre politique, sécuritaire, humanitaire, ou relatifs aux droits de l'homme subsistent. Je pense notamment à la persistance des actions terroristes menées par Boko Haram au Cameroun et au Tchad, qui continuent de faire de nombreuses victimes militaires et civiles. Malgré quelques améliorations, nous devons aussi rester vigilants face aux activités des groupes armés en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, et maintenir notre engagement contre la piraterie dans le golfe de Guinée.

Sur le plan humanitaire, les besoins demeurent importants et l'insécurité alimentaire s'aggrave. Il est essentiel que le droit international humanitaire et les droits de l'homme soient pleinement respectés. La lutte indispensable contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ne justifie pas leur violation. Nous condamnons les attaques contre les personnels humanitaires et médicaux. Ces actes ne doivent pas rester impunis.

Le soutien des partenaires internationaux est indispensable pour aider les pays d'Afrique centrale à surmonter la crise humanitaire et sanitaire. La France s'est engagée à verser 1,2 milliard d'euros pour soutenir l'Afrique dans la lutte contre la COVID-19. Elle a lancé une initiative dans le cadre du Groupe des Vingt et du Club de Paris pour un moratoire sur le service de la dette des pays touchés par la pandémie. En Afrique centrale, le Tchad, la République du Congo, l'Angola, la République démocratique du Congo et le Cameroun bénéficient de cette mesure.

Troisièmement, enfin, je voudrais souligner l'importance de processus électoraux inclusifs. Alors que des échéances électorales approchent dans plusieurs pays de la région, en République centrafricaine où les élections auront lieu avant la fin du mois, au Tchad et en République du Congo ensuite, il est essentiel que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles et dans un contexte permettant à tous les acteurs d'y prendre part. La pleine participation des femmes comme électrices et candidates est indispensable, tout comme celle de la jeunesse, des déplacés et des réfugiés.

Les bureaux régionaux des Nations Unies tels que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale sont essentiels pour renforcer l'efficacité des Nations Unies, en particulier en matière de prévention des conflits. C'est pourquoi la France continuera de les soutenir dans un esprit de partenariat renforcé avec les organisations régionales et sous-régionales africaines.

Annexe VII

Déclaration de Mme Anna M. Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Nous remercions M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé. La Russie a toujours appuyé les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en tant qu'instrument important de la diplomatie préventive. Nous constatons que les bons offices du Représentant spécial sont très demandés dans cette sous-région.

Il est clair que les défis auxquels sont confrontés les pays d'Afrique centrale sont complexes. Cette année, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est venue s'ajouter à la liste. Il importe que des mesures soient rapidement prises pour contenir la contagion.

Nous sommes convaincus que les organisations régionales ont un rôle clef à jouer dans la prévention des crises et le règlement des conflits. Nous nous félicitons du succès de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en ce qui concerne la réforme institutionnelle, ce qui renforcera la capacité de l'organisation. Nous attendons du BRENUAC qu'il continue de travailler en étroite collaboration avec la CEEAC.

La région de l'Afrique centrale est extrêmement importante pour lutter contre la propagation du terrorisme sur l'ensemble du continent. Nous sommes préoccupés par le fait que la capacité destructrice de Boko Haram n'a pas diminué. Le Tchad et le Cameroun sont victimes d'attaques terroristes. Nous attachons une importance particulière aux efforts régionaux visant à élaborer des approches coordonnées pour faire face à cette menace. Nous pensons qu'il importe de fournir un financement prévisible pour les activités de la Force multinationale mixte.

Pour notre part, nous avons l'intention de continuer d'œuvrer sous diverses formes en vue d'éliminer le terrorisme sur le continent africain. Nous suivons de près l'évolution de la situation en République centrafricaine. Nous appuyons les efforts déployés par le Président Touadera pour stabiliser la situation dans le pays. Cela est particulièrement important dans le contexte des prochaines élections. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine du 6 février 2019 fonctionne et constitue la base d'un règlement à long terme de la situation. La Russie continuera d'accompagner étroitement le processus de réconciliation nationale en coordonnant ses efforts avec ceux visant à normaliser la situation.

Parmi les autres facteurs d'instabilité dans la région figure la piraterie dans le golfe de Guinée. Malheureusement, les vols de navires étrangers se poursuivent, en particulier les prises d'otages, notamment de citoyens russes. Notre pays a une expérience considérable dans la lutte internationale visant à contrer cette menace, notamment dans le cadre du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Nous espérons qu'elle sera utile pour régler des problèmes similaires dans le golfe de Guinée.

Nous prenons acte du déclin général des activités de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Nous espérons que l'initiative de l'Union africaine pour la coopération régionale en vue de démanteler la LRA portera ses fruits.

Nous suivons également l’évolution de la situation au Cameroun. Le problème des provinces anglophones dans ce pays trouve ses racines dans la période coloniale. Malheureusement, ce n’est pas la première fois que des décisions prises autrefois dans l’intérêt des anciennes puissances coloniales nuisent à la situation des États indépendants d’aujourd’hui, qui doivent gérer cet héritage. La solution aux problèmes qui s’accumulent ne peut donc être trouvée qu’à la table de négociation. Toutes les parties camerounaises doivent faire preuve de retenue et renoncer à toute forme de violence. La tenue d’élections régionales le 6 décembre a constitué une étape importante dans la mise en œuvre des recommandations du dialogue national. Nous espérons qu’elle constituera l’occasion idéale pour insuffler une dynamique positive en faveur de l’apaisement de la situation.

Pour terminer, je répète que les difficultés auxquelles l’Afrique centrale est confrontée sont étroitement liées et que les États de la région sont interdépendants. Les troubles et l’instabilité dans un pays peuvent mettre à mal la sécurité de ses voisins. C’est pourquoi il est capital de comprendre la situation et de toujours faire la distinction entre prévention et ingérence dans les affaires intérieures des États.

Annexe VIII

Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le plaisir de faire cette déclaration au nom du Niger, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous voudrions remercier et féliciter le Secrétaire général pour son rapport complet sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2020/1154), ainsi que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour l'action qu'il mène.

Nous nous associons à nos collègues pour souhaiter la bienvenue à M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du BRENUAC, et le remercier de son exposé important et éclairant sur l'évolution de la situation dans la région de l'Afrique centrale.

Nous notons avec intérêt que huit des 11 pays d'Afrique centrale progressent dans la préparation des élections, qui constituent une occasion pour leurs populations de consolider les processus démocratiques dans leurs pays ainsi qu'un facteur important de stabilité politique et de paix durable. Dans le même ordre d'idées, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines jugent encourageantes les mesures qu'ont prises les autorités de la région pour renforcer la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19), limiter ses effets et améliorer leurs relations bilatérales.

S'agissant de la dynamique diplomatique dans la région, nous notons avec satisfaction la tenue, le 7 octobre dernier, d'un mini-sommet virtuel sur la région des Grands Lacs, qui a réuni les Chefs d'État de l'Angola, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda. Nous nous félicitons également de la volonté du Burundi et du Rwanda de normaliser leurs relations bilatérales. Nous attendons avec intérêt la tenue de réunions de haut niveau et d'activités diplomatiques similaires susceptibles de renforcer encore les liens bilatéraux et d'ouvrir la voie à plus de sécurité, de stabilité et de prospérité dans l'ensemble de la région.

La sécurité reste notre principale préoccupation, car sans sécurité, il n'y a pas de paix. Tout en félicitant le Gouvernement camerounais d'avoir fait progresser le dialogue et la décentralisation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, nous restons préoccupés par les flambées de violence dans cette partie du pays, et nous appelons toutes les parties à mettre fin aux combats et à participer aux négociations de paix et au dialogue, seuls moyens de trouver des solutions à toutes les questions en suspens. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et les Grenadines encouragent également toutes les parties à accélérer la mise en œuvre des décisions prises lors du grand dialogue national.

Nous sommes en outre préoccupés par la précarité des conditions de sécurité dans certaines parties de la région, qui est exacerbée par les activités violentes de groupes armés tels que les factions de Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur. Les actes de piraterie et autres activités criminelles maritimes dans le golfe de Guinée sont inquiétants, malgré la baisse de la criminalité maritime au cours de la période considérée. La traite des personnes est une autre préoccupation majeure à laquelle il faut s'attaquer avec diligence. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par l'Organisation pour protéger les migrants vulnérables et renforcer la lutte contre la traite des personnes.

Cette insécurité, conjuguée aux effets de la pandémie de COVID-19, a accru les besoins en aide humanitaire. La région a connu d'importants mouvements de réfugiés et de demandeurs d'asile, ainsi que des déplacements forcés, ce qui a aggravé la

malnutrition, l’insécurité alimentaire et les épidémies. L’augmentation des violations des droits humains des civils et des atteintes à ces droits, ainsi que des menaces contre les étudiants et les enseignants, associée à des taux élevés de violence sexuelle et fondée sur le genre, vient encore illustrer la sombre situation humanitaire globale dans la région.

À cet égard, nous saluons les efforts que déploient actuellement les acteurs humanitaires pour apporter une aide aux personnes dans le besoin. Cependant, nous insistons sur le fait que les intervenants humanitaires doivent être autorisés à accéder aux endroits où l’accès leur est actuellement refusé. Nous tenons à féliciter le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour l’action qu’il mène dans la région, qui a contribué à faciliter le retour et le rapatriement des réfugiés, en étroite coordination avec les pays touchés de la région.

À ce propos, nous nous félicitons du retour volontaire de plusieurs réfugiés burundais des pays voisins. Cet événement confirme l’évaluation du Conseil selon laquelle la situation au Burundi ne constitue plus une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Enfin et surtout, nous sommes préoccupés par les graves répercussions des changements climatiques et de la dégradation de l’environnement sur les moyens de subsistance, les tensions sociales et intercommunautaires et les efforts de développement dans la région de l’Afrique centrale.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et les Grenadines prennent note du rapport du Secrétaire général sur les droits de la personne et les tendances socioéconomiques dans la région. Ces derniers ont été fortement affectés par la pandémie de COVID-19 et les agissements d’acteurs armés non étatiques. Tout en ayant conscience des limites drastiques que cela pose, nous encourageons les pays de la région à redoubler d’efforts pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 et freiner les activités des forces négatives. Nous saluons la contribution des institutions et groupes financiers régionaux à l’allègement des situations socioéconomiques désastreuses dans certains pays de la région de l’Afrique centrale.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BRENUAC et à son équipe compétente pour le travail précieux qu’ils accomplissent. Nous saluons leur engagement indéfectible envers la région et soutenons pleinement les efforts qu’ils mènent pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région de l’Afrique centrale grâce à des missions de bons offices, à la diplomatie préventive et à la médiation.

Nous soulignons l’importance d’une coopération continue entre le BRENUAC et les gouvernements de la région, ainsi qu’entre le BRENUAC et les organisations régionales, sous-régionales et internationales comme l’Union africaine, la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad et les autres acteurs compétents.

La poursuite de la collaboration entre le BRENUAC et la CEEAC en faveur de la mise en œuvre effective de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent est essentielle pour la stabilité régionale. Il en va de même de leurs efforts coordonnés sur les activités liées à la transhumance pour résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Nous réaffirmons également l’importance de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram et de l’Initiative de coopération régionale de l’Union africaine pour l’élimination de l’Armée de résistance du Seigneur.

Nous appelons à poursuivre l'appui international à ces initiatives. Nous saluons également la coopération et la coordination fructueuses entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui renforcent les synergies entre les activités relevant de leurs mandats respectifs dans la région et contribuent à améliorer encore la cohérence et la coordination dans l'ensemble de la région.

Enfin, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et les Grenadines partagent l'avis du Secrétaire général selon lequel la pandémie de COVID-19 a mis en péril la stabilité politique, sécuritaire et socioéconomique de la sous-région. Dans un contexte aussi difficile, il est urgent que tous les pays touchés déploient de nouveaux efforts concertés dans le cadre de la solidarité régionale et bénéficient de l'appui de la communauté internationale et de tous les partenaires sur le terrain.

Annexe IX

Déclaration de M[me] Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom du Royaume-Uni, je tiens à exprimer nos remerciements à M. Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général, pour ses efforts constants visant à soutenir et à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique centrale, compte tenu notamment des difficultés causées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous nous félicitons des progrès récemment accomplis dans la région, notamment la création d'une nouvelle commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Cependant, comme l'a indiqué le Représentant spécial Fall, l'Afrique centrale continue de faire face à de sérieux défis politiques, économiques et en matière de sécurité, qui ont été exacerbés par les effets de la COVID-19. Comme toujours, il est important que les pays de la région continuent d'œuvrer de concert, avec l'appui de l'ONU, pour renforcer la paix et la sécurité régionales, protéger les civils en situation de conflit et promouvoir les droits de la personne et la résilience, ainsi que le relèvement économique.

À cet égard, je félicite le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour les efforts de prévention des conflits et de médiation qu'il déploie dans toute l'Afrique centrale. J'encourage une plus grande coordination entre le BRENUAC et les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement des dispositifs d'alerte rapide.

Le Royaume-Uni reste vivement préoccupé par la crise qui sévit actuellement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, telle que décrite par le Représentant spécial Fall. L'impact sur les civils demeure colossal. Le conflit dans cette région a chassé environ 770 000 personnes de leur foyer et en a contraint 60 000 à trouver refuge au Nigéria voisin. Seuls 30 % des écoles sont actuellement ouvertes.

Ce conflit, aggravé par les effets de la COVID-19, a exacerbé les besoins humanitaires dans tout le pays. En septembre, le Royaume-Uni a annoncé l'octroi d'une aide supplémentaire de 6 millions de dollars pour financer l'action humanitaire au Cameroun. Ces fonds permettront d'apporter une assistance vitale, notamment de la nourriture, des fournitures médicales et des installations sanitaires, à des dizaines de milliers de personnes vulnérables, et porte à 18 millions de dollars le montant total de notre aide humanitaire au Cameroun en 2020.

Nous restons profondément préoccupés par les informations signalant des violations des droits de la personne et d'atteintes à ces droits commises tant par les forces de sécurité que par les séparatistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Parmi les nombreux actes de violence perpétrés contre les civils qui ont été signalés, le meurtre de sept enfants par des tireurs non identifiés à Kumba en octobre a été particulièrement choquant. Nous continuons à appuyer l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles n'attaquent pas les civils, et nous demandons la fin de la violence et un accès humanitaire sans entrave.

Le Royaume-Uni exhorte toutes les parties à respecter les droits de la personne, y compris la liberté d'expression, d'association et de réunion. Nous exhortons de nouveau le Gouvernement camerounais à coopérer pleinement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Je me félicite des mesures prises par le Gouvernement camerounais pour faire face à la crise et donner suite aux recommandations formulées dans le cadre du dialogue ouvert en octobre 2019, y compris la tenue d'élections régionales le 6 décembre. Ces

élections ont constitué un pas important vers la décentralisation. Le dialogue inclusif se poursuit, tout comme la recherche d'une solution juste, pacifique et durable à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui réponde aux revendications raisonnables de la majorité modérée. Toutes les parties doivent continuer à participer de bonne foi au dialogue et aux efforts de consolidation de la paix, notamment ceux menés par la Suisse pour faciliter les pourparlers entre le Gouvernement camerounais et les groupes séparatistes. J'espère que les amis et partenaires internationaux et régionaux du Cameroun continueront également à soutenir les efforts visant à rétablir la paix et la sécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le Royaume-Uni condamne aussi fermement les attaques terroristes perpétrées contre les civils dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et plus largement dans le bassin du lac Tchad. Nous exprimons nos condoléances pour les vies innocentes perdues, notamment les 70 civils tués dans l'État de Borno au Nigéria le 28 novembre. Nous nous félicitons des efforts déployés par la Force multinationale mixte en vue de combattre Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » dans la région. Nous exhortons les gouvernements des pays du bassin du lac Tchad, avec l'appui des partenaires internationaux, à redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, ce qui doit inclure des initiatives pour démobiliser et réintégrer les ex-combattants, améliorer la gouvernance et atténuer les effets des changements climatiques sur la sécurité régionale.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur la République centrafricaine. Les prochaines élections présidentielle et législatives du 27 décembre constitueront une étape importante dans le cheminement de la République centrafricaine vers une paix durable. Nous demandons instamment au Gouvernement centrafricain et à tous les acteurs politiques du pays de veiller à ce que les élections soient ouvertes, pacifiques, libres et régulières. Le Royaume-Uni s'est engagé à verser 640 000 dollars pour financer les élections par l'intermédiaire de l'ONU et encourager la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Les élections ne sont, toutefois, qu'un élément de la gouvernance démocratique. Nous espérons que toutes les parties prenantes en République centrafricaine poursuivront leurs efforts pour renforcer l'intégration politique, protéger et promouvoir les droits de la personne et répondre aux besoins de la population, notamment en matière de sécurité et de besoins humanitaires de base.

Annexe X

Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Fall de son exposé instructif et éclairant sur la situation actuelle en Afrique centrale. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur les événements récents survenus dans la région (S/2020/1154) et saluons les efforts qu'il entreprend avec son équipe pour promouvoir la paix et la stabilité à long terme.

Comme cela a été dit précédemment, de tous les pays relevant du mandat du Représentant spécial Fall, celui qui suscite peut-être les plus grandes inquiétudes est le Cameroun, où plus de 6,2 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, soit 2,3 millions de plus qu'au début de l'année. Le Cameroun est confronté à de multiples crises, notamment les attaques terroristes commises dans la région de l'Extrême-Nord, la persistance de la violence dans les régions anglophones et l'impact des importants mouvements de réfugiés en provenance des pays voisins, le tout aggravé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation récente des attaques de groupes armés séparatistes contre les civils, notamment les incendies criminels et les enlèvements, et, comme l'a fait remarquer ma collègue britannique, le meurtre d'écoliers commis à Kumba le 24 octobre dernier est particulièrement odieux.

Les récents événements survenus au Cameroun montrent clairement qu'une solution politique est nécessaire pour mettre fin à la violence. Nous exhortons les dirigeants des groupes séparatistes et le Gouvernement camerounais à prendre des mesures audacieuses pour instaurer un climat de confiance et engager un dialogue constructif. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) peut les aider à cet égard.

Nous suivons également de près la situation au Burundi, car le Bureau de l'Envoyé spécial pour ce pays s'apprête à fermer. Nous exhortons le Gouvernement burundais à continuer de travailler avec le Représentant spécial Fall, ainsi qu'avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, entre autres acteurs compétents, afin d'arrêter un calendrier raisonnable pour la fermeture du Bureau.

En République centrafricaine, les États-Unis se félicitent du rôle régional que joue la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour appuyer l'accord de paix en collaborant avec les voisins de la République centrafricaine. Nous soutenons fermement la poursuite du travail de la CEEAC avec les pays de la région pour favoriser la stabilité de la République centrafricaine, en particulier au moment où le pays s'apprête à tenir des élections nationales le 27 décembre.

Les États-Unis félicitent tous les pays d'Afrique centrale des efforts qu'ils déploient pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, qui a eu un impact considérable sur la région, comme l'a fait remarquer aujourd'hui le Représentant spécial Fall. Alors que ces pays demeurent aux prises avec cette crise sans précédent, la solidarité régionale s'avère cruciale. Nous saluons l'adoption par la CEEAC d'une stratégie régionale de lutte contre la COVID-19 en Afrique centrale, et les efforts entrepris pour préserver la stabilité macroéconomique dans la région par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Banque des États de l'Afrique centrale, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale et le Club de Paris.

Enfin, nous encourageons le BRENUAC et les États de la région à travailler avec l'ONU, l'Union africaine et les autres partenaires compétents pour élaborer des stratégies viables visant à renforcer leur capacité de prévention des conflits. Il s'agit notamment de prendre en compte les questions de genre et de s'appuyer sur des partenariats avec la société civile. À cette fin, nous nous félicitons que les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC aient renouvelé leur engagement à rendre opérationnelle la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'ONU pour les femmes et la paix et la sécurité.

Les États-Unis continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les populations de la région de l'Afrique centrale à bâtir un avenir solide, pacifique et prospère. Nous attendons avec intérêt de travailler avec nos partenaires du Conseil de sécurité et de la région pour faire de cet avenir une réalité.

Annexe XI

Déclaration de M. Dinh Quy Dang, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

C'est pour moi un grand honneur de prononcer aujourd'hui cette déclaration au nom de l'Indonésie et du Viet Nam, les deux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui sont membres du Conseil de sécurité.

Nous voudrions tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, de son exposé riche en informations.

L'Indonésie et le Viet Nam ont pleinement conscience des gigantesques défis auxquels les pays d'Afrique centrale sont confrontés pendant cette période marquée par les conséquences de la maladie à coronavirus (COVID-19). Cette pandémie est impitoyable : elle n'épargne personne et met à rude épreuve tous les efforts déployés en vue d'instaurer durablement la paix, la stabilité et le développement dans la région. Alors que des cycles électoraux sont en cours dans huit des 11 pays de la région, des ressources doivent être mobilisées non seulement pour faire face aux effets de la pandémie, mais aussi pour remédier à l'insécurité et aux problèmes humanitaires persistants.

Nos deux pays se déclarent gravement préoccupés par la poursuite des violences commises par les groupes armés et les terroristes dans certaines parties de la région, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, la zone touchée par Boko Haram et le bassin du lac Tchad. Nous condamnons dans les termes les plus fermes toutes les attaques perpétrées contre les civils innocents et les biens de caractère civil. Nous exhortons toutes les parties à répondre à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général afin d'ouvrir la voie au dialogue et de satisfaire les besoins humanitaires.

L'instabilité et la COVID-19 exacerbent en effet la crise humanitaire dans de nombreuses régions d'Afrique centrale. Il est extrêmement alarmant de constater, entre autres, la forte augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire au Cameroun, l'aggravation de la malnutrition, de l'insécurité alimentaire et des maladies au Tchad, et les effets néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes sur la population du Congo.

À l'occasion de la réunion d'aujourd'hui, l'Indonésie et le Viet Nam tiennent à mettre en avant les points suivants.

Premièrement, nous sommes pleinement convaincus que le seul moyen viable de parvenir à une paix durable consiste à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région. À cette fin, il devrait y avoir un ensemble complet de mesures pour soutenir les efforts diplomatiques et politiques en cours, renforcer le processus de réconciliation aux niveaux national et régional, faire face aux menaces causées par les groupes armés et les terroristes, renforcer la gouvernance des ressources naturelles, offrir des possibilités de développement aux pays et assurer un développement équitable et durable pour tous.

Deuxièmement, en leur qualité de membres de l'ASEAN, l'Indonésie et le Viet Nam attachent une grande importance au renforcement de l'amitié et de la coopération régionales et sous-régionales. Nous croyons résolument que la coopération régionale est essentielle pour réaliser les aspirations communes à la stabilité et au développement. Nos délégations sont donc très satisfaites de constater que les pays d'Afrique centrale continuent à s'engager à renforcer leur coopération mutuelle. Plus particulièrement, au niveau régional, nous saluons et soutenons pleinement les

initiatives de réforme institutionnelle prises par les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). L'entrée en vigueur du traité révisé de la CEEAC et la mise en place de la nouvelle architecture régionale de paix et de sécurité permettront de consolider les bases de nouveaux progrès substantiels. Nous nous félicitons également des mesures rapides prises par les pays de la région en réponse à la COVID-19 avec l'adoption de la stratégie régionale de lutte, ainsi que de leurs efforts pour renforcer les relations bilatérales.

Troisièmement, les efforts déployés par les pays d'Afrique centrale doivent être conjugués à un soutien international afin d'obtenir de meilleurs résultats. Nos délégations prônent une assistance technique et financière soutenue de la part des partenaires internationaux et des entités des Nations Unies afin d'aider la CEEAC et ses États membres. Une attention particulière doit être accordée à la prévention des conflits, à la garantie de la stabilité et d'une paix durable, et à la promotion du développement dans la région. En ce moment critique, il faut également parer de toute urgence aux conséquences de la COVID-19 et répondre aux besoins humanitaires pressants.

Enfin, nous saluons et appuyons pleinement le travail mené par le Représentant spécial et son bureau pour aider les pays de la région de l'Afrique centrale, en particulier en ces temps difficiles de pandémie de COVID-19. Nous voudrions également rendre hommage aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité entrepris dans la région par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et par l'ensemble du personnel des Nations Unies dans les différentes missions des Nations Unies, notamment les plus de 1 600 agents en tenue originaires des pays membres de l'ASEAN. L'Indonésie et le Viet Nam continueront à plaider vigoureusement en faveur de la paix, de la stabilité, de la prospérité et du développement des populations d'Afrique centrale.

Puisqu'il s'agit de la dernière déclaration commune des deux membres de l'ASEAN au Conseil cette année, je remercie l'Indonésie de son excellente coopération avec le Viet Nam, afin de faire connaître ensemble l'esprit de l'Association.